**Compte rendu**

**Réunion publique du quartier Prés d’Arènes**

**Salle des rencontres – hôtel de Ville : vendredi 26 avril 2024**

**Sur les 20 élus présents, sont intervenus :**

• Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.

• Séverine Saint-Martin, adjointe déléguée au Renouveau démocratique.

• Julie Frêche, adjointe au maire de Montpellier - vice-présidente de la Métropole.

• Hervé Martin, adjoint délégué à la Ville sportive.

• Stéphane Jouault, adjoint délégué à la Nature en ville et à la Biodiversité.

• Maryse Faye, adjointe à l’Urbanisme durable et à la Maîtrise foncière

• Marie Massart, adjointe déléguée à la Politique alimentaire et à l’Agriculture urbaine.

• Mylvia Houguet, adjointe à la Vie associative et aux Maisons pour tous.

• Laurent Nison, adjoint délégué aux Grands travaux, à l’Embellissement de la ville et du cadre de vie.

• Tasnime Akbaraly, adjointe déléguée à la Petite enfance et à la Place de l’enfant dans la ville

• Sébastien Cote, adjoint délégué à la Protection de la population et la Tranquillité publique

**Participants**

Environ 350 personnes

**Pourquoi Montpellier change avec vous 2e édition ?**

Le rendez-vous qui a eu lieu dans le quartier Prés d’Arènes est le troisième d’une série de rencontres au cœur des sept quartiers de Montpellier, intitulées Montpellier change avec vous.

Ces rendez-vous d’échanges, avec le maire, les élus et les services de la Ville et de la Métropole s’inscrivent dans une démarche initiée l’an dernier, qui élargit la traditionnelle réunion publique à différents rendez-vous au cœur d’un quartier : inauguration, réunions thématiques, kiosque d’information, balade urbaine, apéritif républicain…. L’objectif : permettre à toutes et à tous de s’exprimer.

En préambule de la réunion, une vidéo sur les principaux projets à Montpellier a été présentée. Le maire et les élus ont ensuite expliqué les projets qui seront réalisés par la Ville et la Métropole dans le quartier via un power point. (voir document à télécharger).

**Principales interventions du public**

**Question : Quelle est votre action sur le traitement des bio-déchets. Et notamment, sur l’installation de composteurs collectifs ?**

**Michaël Delafosse :** La stratégie de la Métropole, compétente pour cette gestion, est d’inciter les maisons individuelles à se doter de composteurs. Dans les copropriétés privées, les services de la métropole sont à disposition pour aider les copropriétaires à en installer. Il existe également une collecte de porte-à-porte en de bacs individuels orange. Malheureusement pour nous, cela nous coûte 3 millions d'euros pour 1 700 tonnes collectées à l'année. Je ne suis pas très heureux du rendement. Notre idée est de regrouper dans un même endroit, à 200 mètres de chez soi, la colonne de verre, la colonne de jaune et le point d'apport volontaire bio-déchets que nous déployons actuellement. Si on connaît le chemin du verre, on connaît le chemin du bio-déchet, on connaît le chemin du jaune…Par ailleurs, nous allons lancer un appel à manifestation d'intérêt pour les associations pour développer des composteurs collectifs, comme il en existe sur le mail Alain Bashung.

**Question : Dans certaines rues du quartier, je pense à la rue Marcel-Pagnol, par exemple, il y a des voitures qui s’engagent, dangereuses pour les écoliers qui n'ont même pas de trottoir pour se protéger.**

**Michaël Delafosse :** Pourquoi ne pas transformer la rue Marcel-Pagnol en rue aux écoliers, débarrassée de la circulation automobile ? Mais cette rue est privée et donc, les 5 propriétaires doivent s’entendre pour que nous puissions intervenir.

**Question : Quels sont les projets concernant le Lez ?**

**Michaël Delafosse :** On s'en est beaucoup occupé du Lez. Ce fleuve capricieux, déborde quelquefois, mais c’est l'histoire de la vie. Rassurez-vous, nous maîtrisons le risque inondation. Le parc d'Arménie, par exemple, derrière l’hôtel de Ville est un bassin de rétention. Les espaces publics d'agrément ont été aménagés, des sentiers de promenade pour le vélo, la marche, le jogging. Nous avons un problème, devant l'hôtel de Région, avec le système racinaire des pins qui défonce la voie. On traitera ce sujet. Sur la partie amont du Lez, on la laisse comme lieu de biodiversité. Nous avons même, grâce à la dynamique GEMAPI, reconstitué le milieu entre la source et une partie du fleuve. Sur la question de la propreté, régulièrement, il y a un travail qui est fait avec le système de digue où on va cureter les déchets qui restent. Mais je veux aussi saluer l’implication des citoyens, notamment Marie-Hélène Koch, qui avec son énergie, nettoie les berges du Lez régulièrement, les dimanches. Je condamne, à l’inverse, l’attitude très décomplexée de certains qui ne respectent pas la nature. Je vais être franc, on pourrait faire plus. Mais maintenant, il faut qu'on s'occupe d'un autre cours d'eau de notre ville, c’est la Mosson. Où les habitants de Grabels et de Juvignac ont été inondés en 2014.Déjà, on a enfin livré les digues de protection aux habitants de Juvignacois. Maintenant, on attaque Grabels.

**Question : Comment expliquez-vous le taux d'absentéisme du personnel de la mairie ?**

**Michaël Delafosse :** Votre question est très légitime mais très sévère pour Montpellier. Très sévère, et qui n'est pas une situation acceptable parce que l'absentéisme a un impact sur les finances publiques. La Chambre régionale des Comptes, en 2021, a rendu un rapport sur la gestion 2015-2021 qui pointe un niveau anormalement élevé d'absentéisme à la Ville de Montpellier. L'absentéisme est multifactoriel. Il y a des métiers très pénibles, très difficiles, comme la police de nuit, les personnels des crèches, les Atsem…Il y a la question de la qualité du recrutement. Il y en a parfois eu qui ne sont pas passés par les jurys. On a voté en Conseil municipal, un plan de lutte contre l'absentéisme, avec un volet de prévention, d’accompagnement des agents mais aussi avec un volet répression. Ce sujet, nous le prenons, avec une difficulté devant nous. C'est la pyramide des âges des agents de la collectivité qui est de plus en plus âgée. Et donc, on doit apprendre, et nous y travaillons, sur la mobilité de nos agents pour les sortir de situations de pénibilité. Depuis un an, nous avons obtenu une baisse d'un point de l’absentéisme. Ce nest déjà pas mal. Mais je dois aussi le dire, la majorité des agents publics est d'un professionnalisme et d'une mobilisation absolument remarquable.

**Question : J'habite l'avenue Germaine-Tillion où il y a des chantiers en cours. Ils ne respectent pas les horaires fixés par un arrêté municipal et occupent également les trottoirs.**

**Michaël Delafosse :** L’entreprise à laquelle vous faites allusion va doublement se faire sermonner. D’abord, ils ont condamné un trottoir avec leur panneau de chantier. Le seul qui est autorisé à condamner un trottoir, c'est le maire. Ensuite, si elle ne respecte pas les horaires de l'arrêté municipal, ce n’est pas acceptable. Nous nous en occupons immédiatement.

**Question : Lors de la présentation de la ZAC de La Restanque, il a été dit que les constructions seront verticales. Mais à quelle hauteur ?**

**Michaël Delafosse :** Montpellier s'est beaucoup étendue avec un urbanisme de lotissement, pas toujours bien pensé. Pour La Restanque, la question est d’avoir une densité respectueuse pour les gens qui vont y vivre. Il faut faire faire très attention à la servitude du Peyrou. Nous sommes attentifs. Un urbaniste est dédié aux espaces publics pour assurer la cohérence d'ensemble.

**Question : L’accès au festival international du sport extrême (Fise) est payant cette année. La Métropole peut-elle pas aider financièrement les organisateurs pour qu’ils reviennent sur cette décision ?**

**Michaël Delafosse :** Je crois que pour les jeunes, leur famille, dix euros pour aller au Fise, est un prix qui est tenable. Les organisateurs du Fise reçoivent déjà des subventions publiques. Elles sont conséquentes, c'est l'argent des impôts, et nous ne pouvons pas cette année, les augmenter. Parce que si nous augmentons la subvention, ça se fera au détriment d'autres projets. L’organisation du Fise est très durement impactée par l'inflation. Mais nous aussi ! Et j'ai un engagement, c'est de ne pas toucher au taux de la taxe foncière. Il y a les décisions de la loi de finances qui revalorisent les bases, mais on ne touche pas au taux. Donc, nous faisons des choix. Exceptionnellement, nous ne ferons pas de ZAT en 2024. Nous ne financerons plus à hauteur de 400 000 euros l'Open sud de France de tennis. En revanche, nous soutenons la formidable aventure des frères Lebrun, les pongistes.

**Question : Je suis revenue la dernière fois de Paris avec le TGV à la gare Sud de France et la navette a été prise d'assaut. Que comptez-vous faire ?**

**Michaël Delafosse :** Nous regardons avec TaM comment redimensionner les navettes. Mais je dois le dire, qu’avec la gare TGV, nous avons été la risée de la France entière. Et pour résoudre ce problème d’accessibilités, nous connectons la gare Montpellier Sud de France à la ligne 1 de tramway. Ma priorité absolue, c'est de finir la ligne 5 et qu'il y ait le tramway à la gare TGV.

**Question : Dans les projets qui peuvent voir le jour autour du MIN, ne pourrions-nous pas envisager un service de livraison de repas cuisinés à partir des produits du marché, pour les personnes âgées qui commencent à ne pas pouvoir cuisiner ?**

**Michaël Delafosse :** Le MIN ne peut pas être un lieu fermé sur la ville. C'est un lieu qui doit s'ouvrir, où on invente un petit peu des choses. Et donc, tout ce qui permet de créer du lien générationnel, tout ce qui permet de lutter contre l'isolement de nos aînés, nous, on est à fond. Ce sont des choses qu'on essaie d'intégrer au maximum dans nos réflexions.

**Question : Pourquoi fermer les piscines pendant l’été ?**

**Michaël Delafosse :** Nous suivons un programme de rénovation des piscines de la Métropole. En ce moment, c'est le Centre nautique Neptune à La Paillade qui est en travaux. On a néanmoins rouvert la piscine Françoise et Yves Jarrousse au nord de la ville. C'est vrai que c'est pendant les vacances qu'on fait ça. Pendant les périodes scolaires, nos piscines accompagnent l’Education Nationale dans les programmes d'apprentissage au savoir nager. C’est impératif car nous avons une recrudescence des noyades chez les jeunes enfants.

**Question : Du côté des Aubes, il y a plein de pies qui mangent tous les œufs des autres oiseaux. A-t-on un moyen de les chasser ? Et comment réintégrer les autres espèces d'oiseaux dans les jardins ?**

**Michaël Delafosse :** Notre enjeu, sur ce débat de la nature en ville, c'est d'essayer d'être attentif à la biodiversité. Il faut qu'on se reconnecte au vivant. On essaye de faire en sorte qu'il n'y ait pas qu'une seule espèce, parce que c'est un très mauvais indice du traitement par les hommes de la biodiversité. Alors, je ne peux pas chasser les pies. Mais ce que je souhaite, c'est qu'on arrive à retrouver une diversité du vivant. Et donc, quand on a une diversité d’essences d'arbre, on favorise cela. Nous nous appuyons sur beaucoup de travaux de paysagistes pour essayer d'appréhender le sujet.

**Question : Pourquoi laissez-vous passer sur la place de la Comédie, les vélos, les trottinettes, les skates… ? C'est infernal.**

**Michaël Delafosse :** En septembre 2025, le tunnel deviendra une galerie cyclable. Et, un arrêté sera pris pour indiquer que les cyclistes doivent descendre du vélo pour traverser la place. Dans l’Ecusson, le piéton est roi. La place de la Comédie est la première grande place piétonnisée de France.

**Question : Quel est le projet d’aménagement du boulevard de Strasbourg ?**

**Michaël Delafosse :** Le boulevard estdans une situation transitoire.Mais il ne vous a pas échappé que toute la ville est un chantier à ciel ouvert.Et donc, on y reviendra,mais on a commencé à poser les débuts d'une transformation. La place Carnot a un potentiel extraordinairede convivialité et de lien social. Nous y reviendrons mais pour le moment, on s'occupe des grandes places de l'Ecussonet Max-Rouquette, aux Arceaux.

**Question : Nous habitons la résidence Central Parc. Nous sommes à la retraite. Et nous nous apercevons quand même, qu'au vu et au su de tout le monde, la drogue circule, les échanges se font sous notre propre nez.**

**Michaël Delafosse :** Le narcotrafic se développe dans tout le pays. Nous sommes face à un très inquiétant phénomène. Notre pays ne soutient plus les associations qui travaillent sur la santé publique, sur la prévention des risques du haschich et de la cocaïne qui détruit le cerveau. Mais quand vous vous abîmez à cause de cette consommation-là, grâce à la sécurité sociale, on vous prend en charge. Le consommateur, qui a acheté sa drogue, a lui-même nourri le narcotrafic. On fait tout ce qu'on peut pour essayer de trouver des solutions et c’est pied à pied. Des effectifs de police sont créés, nous avons une brigade du logement social. On aide les gens à combattre leur dépendance. Mais quand on attribue un logement social et que quelqu'un s'en sert comme lieu de deal, il part. Parce que ça n'est pas acceptable. Mais je ne peux pas tout faire, ni le Préfet, ni moi ne pouvons tout faire. Il faut une mobilisation collective équilibrée, mais résolue de notre société face à ce phénomène extrêmement préoccupant. On a été menacés à Saint-Martin. Et grâce aux habitants, grâce aux policiers, on a tenu. Et tant que je serai là, on tiendra.

**Question : Sur l’avenue de la Liberté, pourquoi avez-vous réduit la circulation à deux fois une voie, au carrefour des Anciens-d’Indochine ?**

**Michaël Delafosse :** Nous l’avons fait car, à cet endroit, une jeune femme de 20 ans a été percutée par une voiture et qu'il y a des établissements scolaires des deux côtés. C'était un endroit où il y a eu le plus de décès à cause de la violence routière. L’ancien chemin de fer que François Delmas, mon prédécesseur, a transformé en grande voie routière, coupe aujourd’hui la ville. Il faut qu'on puisse la franchir et donc en sortir le trafic de transit.

**Question : Nous sommes sourds et nous pouvons suivre la réunion grâce aux deux interprètes. Nous avons une suggestion : s'il y a des appartements qui sont impactés par des nuisances sonores, pourquoi ne pas les proposer aux associations de sourds qui n'ont pas de locaux ?**

**Michaël Delafosse :** Merci pour cette idée. À Montpellier, il y a une partie de nos concitoyens qui souffrent de déficience auditive et ils trouvent dans cette ville, un écosystème solidaire. Grâce aux associations qui se sont créées, on a pu accompagner et lever des montagnes face à ce handicap. Je salue le travail de la compagnie Singulier-Pluriel qui monte des spectacles remarquables.